

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 1^{ER} OCTOBRE 2015 À LA SALLE PAROISSIALE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-FOYER

Président d'assemblée: René Vandelac, président de l'Association; secrétaire: Mireille Paiement, administratrice

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19H13

- Proposée par M. Dominique Linck, appuyée par M. Michel Tremblay.
- Mot de bienvenue à l'assemblée et aux invités: M. François W. Croteau, maire de l'arrondissement et M. Guillaume Lavoie, conseiller du district Marie-Victorin.
- Présentation des administrateurs actuels de l'Association et bref rappel du déroulement de l'assemblée.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

- Ajout d'un point concernant les vignettes de stationnement.
- Adoption proposée par M. Michel Tremblay, appuyée par M. Richard Jaeger.

3. PÉRIODE DE DISCUSSION ET QUESTIONS AVEC LES ÉLUS SUR PLACE

- · Voies cyclables, dossier de la ville-centre :
 - Projet pilote sur Viau actuellement en cours : en attente de bilan concernant les stratégies et enjeux du partage de voie vélos-taxis-STM; plusieurs difficultés soulevées.
 - Plusieurs pistes convergent vers Rosemont, possibilité d'axe sur Rosemont? Alternative intéressante.
 - La ville-centre a un objectif de développement de 50km de voies cyclables par année; peu de volonté de la ville-centre de développer des pistes séparées sécuritaires vélo-auto (ex : Copenhague) en raison de l'impact sur la circulation. Les projets sont donc à suivre pour les prochaines années.
- Circulation 30km/h : il s'agit d'un engagement électoral de l'arrondissement, pour les rues résidentielles; va se faire d'ici la période des Fêtes 2015.
- Budget: selon M. Croteau, la comptabilité a été améliorée à la ville-centre; également, la présentation budgétaire de l'arrondissement démontre un souci de transparence et rigueur des élus.
- Vignettes de stationnement et problèmes de stationnement sur rue dans le quartier :
 - M. Lavoie explique qu'il faut éviter le « mur à mur »; privilégie une approche rue par rue après analyse des problèmes et des scénarios possibles.
 - Une rue de CJ peut avoir une solution par portion de rue si les problèmes sont différents.
 - Les vignettes ne sont pas vraiment encouragées, il faut envisager d'autres scénarios.
- Sentier entre des Sorbiers et le parc de CJ: il est rapporté qu'il s'agit d'une « autoroute » de vélos et que personne ne débarque de son vélo pour le franchir. M. Lavoie propose de considérer autre chose pour forcer le ralentissement puisque les affiches installées ne sont pas suffisantes.
- Sentier entre des Plaines et des Sorbiers : il est rapporté que ce sentier est régulièrement boueux et nécessiterait annuellement l'épandage de gravier par l'arrondissement.
- · Consultation parc Maisonneuve :
 - Relève de la division des Grands parcs; l'arrondissement étant uniquement responsable de l'entretien.
 - ➤ Il s'agissait d'une consultation dans le cadre d'un ler grand projet de réaménagement.
 - Il n'y aura pas de grands changements car les citoyens aiment le parc, mais des améliorations sont envisagées au niveau du chalet (reconstruction?), d'installation d'aires de jeux pour enfants, de modifications à la patinoire et quant à la sécurité des sentiers...
 - Pas de plan final pour le moment mais travaux échelonnés sur période de 10 ans.
- École NDF: question de la vitesse sur Rosemont non réglée, encore 50km/h malgré présence de la cour d'école et du boulevard, mais rue artérielle donc dossier de la ville-centre; demande a été faite par l'arrondissement pour 30km/h mais toujours en attente de réponse, semblaient toutefois assez favorables.
- Arbres dégarnis avenue des Marronniers : élus en ont pris note et vont faire vérifier.
- Croisement de la piste cyclable et piétonne parc Malsonneuve (au niveau des Sorbiers): il est suggéré
 de déplacer la rangée de cèdres (ceux qui bordent la piste cyclable vers le sud à ce niveau et qui ont
 beaucoup profité) afin de permettre de mieux voir les déplacements des cyclistes et des piétons.
- Stationnement sur Rosemont direction ouest : il est suggéré de modifier l'horaire de stationnement afin de dégager l'artère à l'heure de pointe.
- DÉPART DES INVITÉS À 19h55 ET POURSUITE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ENTRE RÉSIDENTS.
- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 OCTOBRE 2014
 Adoption proposée par Mme Sylvie Paré, appuyée par Mme Michelle Champagne sans modifications.

5. RAPPORTS DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE PAR LE PRÉSIDENT

- Présence aux conseils d'arrondissement : un ou deux administrateurs sont présents mensuellement; des contacts personnels sont établis avec les élus, le commandant du SPVM ou certains administrateurs (ex. M. Lafond) pour discuter brièvement ou faire avancer certains dossiers. La visibilité est essentielle.
- Rencontre avec M. D. Lafond (Direction du développement du territoire et études techniques RPP):
 Venu à la rencontre des membres du C.A. à la suite de son arrivée récente en poste afin de nous informer de la réorganisation et du fonctionnement du service des permis. En a profité pour entendre nos commentaires et expériences face aux demandes de permis.
- PIIA: pas vraiment d'activité pour le moment, le responsable ayant quitté le CA pour des raisons professionnelles. Nous sommes à la recherche de résidents intéressés à poursuivre le travail déjà amorcé.

· Activités communautaires :

- Brunch de la St-Jean: activité communautaire appréciée depuis quelques années. Plusieurs avenues participent. Les informations suivront par communique au début de juin.
- Vente débarras: la prochaine sera au début de l'été 2016. Des informations suivront par communiqué.

> Halloween:

- L'Association n'est ni le promoteur, ni l'organisateur de la fête. Mais puisqu'on peut facilement avoir un millier de « petits déguisés » par résidence, il nous importe de nous assurer de la sécurité de tous.
- Éléments à considérer : nos avenues sont des « Impasses » sans trottoirs et de nombreux véhicules s'y aventurent malgré la très grande affluence piétonne.
- Le rôle de l'Association consiste à rappeler à l'arrondissement la nécessité de fermer les avenues à la circulation afin d'assurer la sécurité des participants à la fête et leurs accompagnants.
- Dans sa négociation annuelle, l'arrondissement s'attend à ce que l'Association fournisse des bénévoles afin d'assister le travail des policiers et cadets. Or des résidents soulèvent que l'Association prend une responsabilité qui ne lui revient pas.
- Informations suivront sous peu (bulletin spécial) pour la fête de cette année.
- Campagne d'adhésion: il est souhaitable d'avoir une bonne représentation pour nos demandes et démarches auprès de l'arrondissement. Outre la possibilité d'adhérer sur place lors de l'assemblée annuelle, une campagne d'adhésion sera mise en branle sous peu (distribution de lettres à toutes les résidences). Par ailleurs, à compter de maintenant le 3^e adulte à la même adresse bénéficie d'une adhésion gratuite.
- Bulletin et site internet: 2 communications écrites ont été distribuées à toutes les adresses en 2014-2015.
 L'Association a perdu son serveur internet mais souhaite reconstruire son site dans la prochaine année.

6. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Richard Jaeger accepte d'agir en tant que président d'élection. Il y a dix postes d'administrateurs dont la moitié en élection chaque année afin d'assurer une continuité dans les dossiers. Voici le C.A. actuel :

- Mandat pour une autre année: Mme Marie-Josée Gaudreau (des Plaines), Mme Monique Maheu (Viau) et M. Frédéric Ruel (des Mélèzes). Deux postes sont vacants.
- Mandats terminés (donc à élire pour 2 ans): Mme Mireille Paiement (des Cèdres), M. Dominique Linck (des Mélèzes) et M. René Vandelac (des Sorbiers). Deux postes sont vacants.

Après les mises en candidature, le C.A. est complet. Les 3 membres en élection se présentent de nouveau et quatre résidents de l'assistance acceptent d'occuper des postes vacants. Il s'agit de Mme Marie-Andrée Champagne (des Plaines) et de Mme Michelle Champagne (des Sorbiers) ainsi que M. Conrad Bertrand (des Plaines) et M. Calvin Veltman (des Sorbiers).

Adoption proposée par Mme Teresa Pacheco et appuyée par M, Georges Desrochers.

Une première réunion du C.A. est prévue d'ici un mois.

 ÉTATS FINANCIERS: présentés par M. Frédéric Ruel (trésorier) et adoptés, sans questions ni commentaires, sur proposition de Mme Lucille Le Bouder, appuyée par M. Michel Tremblay.

8. AUTRES SUJETS

 Vignettes de stationnement: discuté précédemment. Chacune des avenues fera ses propres demandes à l'arrondissement en fonction de ses problèmes particuliers, L'Association offrira du support et facilitera les démarches avec les élus au besoin, mais ne prendra pas position dans les décisions qui seront prises par les avenues.

9. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES MEMBRES

- Petit Moulin (rue des Cèdres): des démarches de réparation et verdissement du rond-point seront faites à l'arrondissement à la fin des travaux de rénovation sur la rue.
- Boîtes postales: information non disponible. À suivre.
- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE À 21h30 proposée par Mme Teresa Pacheco, appuyée par M. Richard Jaeger.